

PEDAGOGIE

DELIBERATIONS DE LA SECTION PEDAGOGIQUE

PREMIER CONGRES DE LA LANGUE FRANÇAISE AU CANADA

*Procès-verbal des séances tenues à la Salle de l'Assemblée Législative,
Hôtel du Parlement, Québec.*

Publié avec la permission du Secrétaire général du Congrès.

IÈRE SEANCE—Mardi, 25 juin 1912, à 2 heures.

Le président de la section, l'honorable M. P.-B. de LaBruère, Surintendant de l'Instruction publique, ouvre la séance par quelques paroles de bienvenue aux nombreux représentants de l'enseignement secondaire et de l'enseignement primaire, réunis dans la salle de l'Assemblée législative. M le président dit toute l'importance des travaux de la Section pédagogique; il se réjouit de voir collaborer ensemble les maîtres de l'enseignement secondaire et les maîtres de l'enseignement primaire, puis il déclare ouverte la première séance de la Section.

Au-delà de trois cents personnes sont en ce moment réunies dans la Salle de l'Assemblée. On y remarque 150 religieuses de diverses communautés, une centaine de Frères, cinquante membres du clergé séculier, une quinzaine de religieux, quelques inspecteurs d'écoles, plusieurs instituteurs et institutrices.

M. le Président invite le rapporteur de l'enseignement secondaire, M. l'abbé N. Degagné, à soumettre les résumés des travaux qu'il a reçus.

Le rapporteur lit d'abord le résumé de la savante étude de M. Gustave Zidler, professeur à Versailles, sur "l'enseignement du français par le latin": Un vœu favorable à la thèse soutenue par l'auteur est ensuite adopté à l'unanimité(1).

C'est ensuite M. l'abbé L.-A. Groulx, du Collège de Valleyfield, qui résume lui-même son travail sur "Les Cercles pour l'étude du parler français dans les collèges".

Après quelques remarques de M. Groulx, le rapporteur de l'enseignement secondaire soumet un vœu qui est adopté.

La section passe alors à l'étude du sujet soumis par M. Adjutor Rivard, Secrétaire général du Congrès, sur "L'enseignement de l'histoire de la langue française au collège"; M. l'abbé Degagné, en l'absence de M. Rivard, qui assiste aux travaux d'une autre section, résume le travail de l'auteur, après quoi, un vœu *ad hoc* est unanimement adopté.

1 Les Vœux de la Section pédagogique sur l'enseignement primaire ont été publiés dans *L'Enseignement Primaire* de septembre 1912.